** COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

**L’ancien ministre des Finances et de l’Économie du Québec,**

**Nicolas Marceau, devient membre du conseil d’administration de l’IRAI**

**Montréal, le 21 janvier 2019**– Le président de l’Institut de recherche sur l’autodétermination des peuples et des indépendances nationales (IRAI), Daniel Turp, est heureux d’annoncer la nomination de l’ancien ministre des Finances et de l’Économie du Québec, Nicolas Marceau, au sein du conseil d’administration de l’Institut. M. Marceau sera également membre du comité scientifique de l’IRAI.

Député de Rousseau à l’Assemblée nationale du Québec de 2009 à 2018 et ministre des Finances et de l’Économie de 2012 à 2014, Nicolas Marceau est détenteur d’un doctorat en économie de l’Université Queen’s et professeur titulaire au département des sciences économiques de l’École des sciences de la gestion (ESG) de l’UQAM.

« L’IRAI est fier d’accueillir l’économiste Nicolas Marceau et de s’adjoindre un chercheur chevronné. La dimension économique occupera d’ailleurs une place importante dans les travaux qui seront réalisés cette année par l’Institut. Nous publierons des notes de recherche qui s’intéresseront aux aspects commerciaux, financiers et monétaires des processus d’autodétermination et d’accession à l’indépendance nationale. Le comité scientifique, que je préside et dont les membres sont Guy Lachapelle, professeur à l’Université Concordia, et, dorénavant, Nicolas Marceau, est à mettre la main finale à son programme de recherche qui abordera également d’autres aspects de ces processus », a déclaré Daniel Turp.

**À propos de l’IRAI**

Créé en 2016 à l’initiative de Pierre Karl Péladeau, l’IRAI est un institut de recherche indépendant dont la mission est de réaliser et de diffuser des études sur l’autodétermination des peuples et les indépendances nationales afin d’améliorer les connaissances scientifiques et de favoriser un dialogue citoyen ouvert et constructif. Ses travaux de recherche sont réalisés par des chercheurs et des chercheures provenant d’établissements de haut savoir du Québec et d’ailleurs dans le monde. L’IRAI a diffusé, notamment, un rapport d’un groupe international d’experts sur « Le référendum sur l’indépendance catalane », une étude sur « Les processus constituants et les indépendances nationales » et une autre sur « L’étendue de la compétence constitutionnelle du Québec en environnement : un regard sur l’enjeu du transport interprovincial d’hydrocarbures ». L’Institut a également organisé, en novembre 2017, un grand colloque international sur « L’autodétermination au XXe siècle » dont les Actes devraient faire l’objet d’une publication prochainement.

- 30 -

**Renseignements et demandes d’entrevue :**

Annick Bélanger

514 755-2050